



et les

autres?



LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE #106



À nous de
faire société



FONDATION
Abbé Pierre

Janv. 2020 | 1€



06.
**Partir en vacances,
un droit pour tous !**



08.
À nous de faire société
Pierre Rosanvallon :
« Quand les problèmes
ont un visage, on peut
les prendre en compte »

Sommaire

07. La Fondation **agit**
**« La cuisine, c'est le partage
avec les autres ! »**

08. La Fondation **analyse**
À nous de faire société

Pierre Rosanvallon :
« Quand les problèmes ont un visage,
on peut les prendre en compte »

15. La Fondation **réagit**
**Ce mobilier anti-SDF est-il digne
de notre République ?**

17. La Fondation **observe**
Nathalie Godard :
« L'habitat est un déterminant majeur »

18. **Avec** la Fondation
« Boost and Go »

Virtualexpo

20. La Fondation **se souvient**
Message de l'abbé Pierre
« Émeute ou mobilisation ? »

« et les autres ? » est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des défavorisés :

3, rue de Romainville – 75019 Paris – Tél. : 01 55 56 37 00 – www.fondation-abbé-pierre.fr

ISSN : n° 1245-3420. Publication trimestrielle Commission paritaire n° 0518 H89713.

Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 € / **Service Donateurs : 01 55 56 37 25** /

Président : Laurent Desmard / **Directeur de la publication :** Christophe Robert /

Rédacteur en chef : Yves Colin / **Journaliste et secrétaire de rédaction :** Delphine Picard /

Maquette : Tiens Donc ! / **Impression :** Orient express 6, rue Bezout 75014 Paris / **Routage :** France Routage

2, av. Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges – Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion.

© Couverture : Sébastien Godefroy



15.

Ce mobilier anti-SDF
est-il digne de notre
République ?



Affichée pendant près de 8 semaines partout en France, la campagne d'hiver de la Fondation a dénoncé une violente réalité : la rue et la misère tuent. L'espérance de vie à la rue est de 49 ans, contre 82 ans pour la population dans son ensemble. Aujourd'hui, en 2019, la rue fait encore des victimes, adultes et enfants, personnes en errance ; migrants et réfugiés. Très crûment, les dates de naissance et de mort étaient notifiées sur les 3 visuels de la campagne avec le slogan : « Vivre à la rue, on en meurt ».



Édito

C'EST UN DEVOIR ET C'EST NOTRE ADN

Vous le savez, l'abbé Pierre, notre fondateur, ne cessait de le répéter : « il faut venir en aide au plus souffrant, mais on ne peut se contenter de cela. Il faut également dénoncer les causes par lesquelles des familles, des enfants, se retrouvent à la rue, sans logement ». Cette conviction qui était la sienne est inscrite dans nos statuts et c'est donc notre devoir que de la faire vivre. Mais c'est aussi notre ADN et dès qu'elle le peut, la Fondation ne manque pas d'interpeller les pouvoirs publics sur les situations de mal-logement. Chaque jour, inlassablement, elle dénonce les injustices sociales qui font de plus en plus de victimes et qui perdent au fil des jours, santé, dignité et toute possibilité d'avenir.

Agir sur le terrain au plus près des besoins des plus fragiles, prendre la parole pour aider les « sans-voix » à revendiquer leurs droits ; interpeller le Gouvernement et sensibiliser le plus grand nombre... tout cela ne pourrait se faire sans votre soutien et votre fidèle générosité. Grâce à vous, la Fondation conserve cette liberté d'action et de parole sans laquelle elle ne pourrait mener son combat contre l'exclusion. En ce début d'année, c'est donc à chacun de vous, cher donateur, que j'adresse mes vœux fraternels et mes remerciements les plus sincères. Sachez-le, cette année encore, grâce à votre générosité, la Fondation poursuivra son action, rendant ainsi hommage à son fondateur. Merci du fond du cœur de permettre cela et de continuer à nous faire confiance. ■

Laurent Desmard,
Président de la Fondation Abbé Pierre

Maison Sésame



Aide d'urgence

« L'installation du poêle à granulés va nous changer la vie... et je sais qu'ensuite, les travaux plus importants seront faits. On va enfin pouvoir vivre correctement chez nous ! » La réhabilitation d'un logement vétuste prend souvent plusieurs mois... Pour répondre à l'urgence des besoins de première nécessité, la Fondation finance l'achat d'électroménager ou de matériel, comme l'illustre le témoignage de ce couple âgé vivant dans des conditions indignes dans les Côtes-d'Armor.

Éviter la rue

À Lyon, l'agence régionale de la Fondation réalisera en 2020 un guide d'informations à destination des personnes sans toit qui recensera les réponses de service et d'habitat existant dans la métropole. Ce guide sera réalisé avec des personnes sans abri.

Située au centre d'Herzelee, la Maison Sésame propose depuis moins d'un an un accueil inconditionnel pour les exilés en situation d'errance à la frontière franco-britannique. Accompagner les personnes accueillies, créer un environnement favorable, garantir un soutien médical et juridique grâce à des partenaires qualifiés... cette halte, animée par des bénévoles, a d'ores et déjà accueilli une vingtaine de personnes, dont 11 enfants (soit environ 600 nuits passées sur place) en 2019. La Maison Sésame accueille également l'équipe de Refugees Women's centre. Grâce au financement de 25 000 euros

de la Fondation, des chambres et des espaces collectifs dans les 2 bâtiments seront rénovés en 2020 et 4 coordinateurs-intendants, qui logent sur place, seront également indemnisés pour accompagner des personnes accueillies.

Ce lieu créé par un collectif d'habitants, aujourd'hui devenu association, prévoit d'ouvrir ses portes aux Herzeelois afin de leur permettre d'être partie prenante dans le développement du projet. Un lieu d'échanges, de solidarité et de vivre-ensemble inédit sur un territoire où, depuis 30 ans, des milliers d'exilés tentent de survivre. ■



Au Liban, loger les plus faibles

Réfugiés syriens, mais aussi familles palestiniennes et libanaises très vulnérables, quelque 400 personnes vont bénéficier de travaux de réhabilitation de leur logement le plus souvent insalubre et dans des zones particulièrement affectées par la crise syrienne qui perdure. Sanitaires (toilettes, points d'eau et stockage de l'eau), menuiseries extérieures, ventilation, travaux d'adaptation pour personnes âgées et/ou handicapées... 100 logements dans le district de Saïda (Sud) vont être réhabilités tout au long de l'année 2020, en sécurisant dans chaque cas la relation entre locataire et propriétaire par l'établissement d'un contrat afin d'éviter toute hausse de loyer et tout risque d'expulsion. Dans le cadre de la solidarité internationale, la Fondation participe à ce projet à hauteur de 150 000 euros en soutenant l'association « Première Urgence Internationale » qui intervient dans ce pays depuis 1996. PUI sera également en mesure d'identifier d'autres besoins urgents auprès des familles (accès aux soins de santé, protection, éducation ou accès à l'emploi...). ■



« Je viens avec plaisir »

Françoise s'est engagée bénévolement aux côtés de la Fondation au printemps 2017, un an après sa retraite. « J'ai toujours été bénévole pour différentes causes et après 36 ans au Cald (Centre d'amélioration du logement de la Drôme, aujourd'hui devenu Soliha Drôme), j'ai profité de la retraite pour faire des choix ». Parmi eux, celui de la Fondation qu'elle connaissait bien pour avoir travaillé avec elle dès 2007. « J'ai tout de suite apprécié de travailler avec la Fondation car elle place vraiment la personne au centre de son action. Bien sûr, ce sont des mots qu'on entend partout mais à la Fondation, j'ai pu constater que c'était vrai. On ne travaille pas en compartimentant les choses en fonction des dispositifs, on agit globalement pour la personne. »

Aujourd'hui, lorsqu'elle rencontre des associations dans la Drôme ou dans l'Ardèche avec la chargée de mission, elle est désormais « de

l'autre côté de la barrière » et la bénévole à « l'œil aiguisé » n'a aucun mal à mettre en pratique la démarche en laquelle elle croit toujours autant. « Je m'occupe aussi des aides qui sont accordées aux personnes en détresse avec Marion, l'assistante de l'Agence et 2 autres bénévoles. Tout récemment, nous avons également mis en place un groupe de sensibilisation au mal-logement qui intervient dans les écoles, je découvre une autre forme de bénévolat et c'est passionnant ! C'est aussi cela que j'apprécie à la Fondation : nous nous enrichissons les uns les autres et dans une très bonne ambiance, en plus. » Sur le terrain ou à la lecture des dossiers, Françoise est toujours désireuse d'en savoir plus : « J'ai entendu parler d'une réflexion sur l'expérience de la rue à travers le témoignage de personnes mal logées et cela m'a donné envie d'en savoir plus ! ». Décidément, pour Françoise, le bénévolat est riche d'expériences. ■

Après la prison, l'insertion

L'association « Emergences 93 » soutenue par la Fondation, propose jusqu'en mars 2020, un cycle d'accompagnement de 3 mois à 140 jeunes et adultes sortants de prison (dont 62 en suivi renforcé), afin de leur permettre de se réinsérer durablement. Accompagnement individuel, ateliers collectifs (boîte, esthétique, vidéo...), parcours emploi à la Cité des métiers de la Villette, contrats de travail de 20 heures en lavage automobile écologique... L'objectif est de développer des partenariats sociaux dans les quartiers en difficulté (dont La Plaine Commune) et de lutter contre la récidive en créant de l'emploi adapté à destination d'un public en grande exclusion. ■



Hommage à Marseille

Un an après le drame de la rue d'Aubagne, la Fondation a proposé 5 axes de développement d'une véritable politique locale du logement et de l'habitat et demandé des engagements concrets aux candidats aux élections municipales.

Accueillir dignement leurs petits-enfants

C'était le rêve de M. et M^{me} H. Aujourd'hui, c'est chose faite, la maison de 61 m² peut désormais accueillir leur descendance. L'ancienne bâtisse située à Bernueil sur Avre (60) autrefois vétuste n'est plus, et les 3 enfants qui vivent à proximité ont pu apprécier le changement. À l'étage, deux chambres bien isolées et au rez-de-chaussée, un espace de vie adapté pour ce couple retraité vieillissant propriétaire occupant depuis 18 ans. Isolation, chauffage, électricité, il aura fallu 2 mois ½ de travaux pour un gain énergétique de 42 % dans l'ancienne bâtisse sécurisée, confortable et adaptée au grand âge. C'est l'association « Réseau Eco Habitat » qui a porté cette réhabilitation que la Fondation a financé à hauteur de 10 % à travers son programme SOS Taudis. L'association a accompagné pendant plus de 2 ans le couple pour permettre la maîtrise des charges et l'autonomie dans le logement du couple placé sous curatelle.



Colloque et Actes

Les actes du colloque « Inégalités territoriales et mal-logement », organisé le 5 novembre dernier à Lille, permettront à la Fondation de placer la question du logement des personnes en difficulté parmi les enjeux des élections municipales de mars 2020. Des tables rondes auxquelles participaient des élus et des représentants d'administration ont mis en avant les difficultés complexes des communes et agglomérations à appliquer lois et règlements, mais aussi leurs initiatives positives concernant le « Logement d'Abord » ou l'offre de logements très sociaux. Les actes du colloque serviront également à nourrir un chapitre de « l'État du mal-logement en France » 2020 consacré aux territoires.



© René Maître

Partir en vacances, un droit pour tous !

De plus en plus de personnes en grande difficulté peuvent désormais partir en vacances, nourrissant un projet individuel ou collectif. Grâce à un partenariat avec l'Agence nationale pour les Chèques Vacances pour tous initié en 2009, 1500 personnes ont pu bénéficier d'une aide financière sous forme de chèques vacances en 2019, dont 300 personnes accueillies dans le réseau des Boutiques Solidarité et Pensions de la Fondation. L'année prochaine, la Fondation poursuivra son soutien (à hauteur de 15 000 euros en 2019) afin de répondre à la demande et permettre – au-delà des vacances – un véritable épanouissement des personnes. « *Ce sont des heures de changement d'air et ça fait du bien... C'est bien agréable de s'échapper du quotidien. J'ai eu l'occasion de faire du kayak, c'est un sport sympa!* » témoignait une personne accueillie cet été à la Boutique Solidarité de Metz. À travers les congés qui sont aussi l'occasion de prendre du temps pour soi et du repos, l'objectif est également de renforcer les liens, la mixité et la cohésion de groupe, notamment lors de séjours collectifs. ■

Vivre-ensemble

À Rungis, la Fondation a financé à hauteur de 100 000 euros la réalisation d'une Pension de famille pour personnes handicapées et aidants (proches ou auxiliaires de vie) dans le cadre de son programme Toits d'Abord. Avec 24 salariés, « La ferme de Rungis » compte 5 maisons partagées, avec chacune 6 studios adaptés et 4 studios pour personnes valides. 2 bâtiments ont été entièrement construits et l'ancienne bâtisse a elle-même été réhabilitée pour accueillir notamment les temps forts comme les fêtes et les repas. « *J'aime bien être ici, j'ai pris de l'autonomie et maintenant je fais beaucoup de choses toute seule. La maison*

est adaptée et c'est pratique. Je peux aussi plus souvent aller en ville. Il y a toujours quelqu'un pour vous aider si vous avez un problème. » Lieu de vie radicalement différent de l'institution médicale puisqu'il s'agit de logements autonomes, chaque bâtiment est composé d'une cuisine partagée et d'un logement pour le responsable de la « maison » constituée autour des studios. Au total, 3000 m² dédiés au vivre-ensemble sont désormais aux normes et économes en charges. Favoriser l'autonomie des personnes malgré le handicap ainsi que le soin et le lien social et offrir un bâti qui permet l'autonomie malgré le



handicap, n'est pas la seule spécificité de cette Pension de famille. Le budget de fonctionnement de la structure est financé notamment par les redevances payées par les habitants, qui tiennent compte de leurs revenus parfois très faibles. Un bel exemple de vivre-ensemble. ■



Améliorer le quotidien des habitants

« La cuisine, c'est le partage avec les autres ! »

Ce sont les mots de Vicky, la gagnante 2018 du concours de cuisine et juré de l'édition 2019 aux côtés d'un grand chef étoilé bordelais, dans le quartier des Alpilles, à Lormont (33).

L'association nationale Vrac, soutenue depuis sa création en 2013 par la Fondation, s'est installée à Bordeaux en 2017 pour permettre aux habitants de trois quartiers populaires de manger mieux. «*Notre enquête avait révélé que les familles ne pouvaient pas accéder aux produits bio trop chers pour elles, soit se privaient pour pouvoir en acheter. En un an, nous nous sommes implantés dans 6 quartiers et 3 sont en projet pour 2020. Nous avons en moyenne une centaine d'adhérents sur chaque site et c'est eux qui font vivre l'épicerie bio solidaire*», précise Nicolas Trézeguet, chargé de mission Vrac Bordeaux.

circuits-courts

En favorisant le développement de groupements d'achats dans les quartiers en difficulté de la métropole bordelaise, l'association permet la réduction des coûts intermédiaires

(circuits-courts) et superflus (limitation des emballages). Les habitants de ces quartiers peuvent alors bénéficier d'un mode de consommation durable et responsable, qui repose sur la participation collective et les dynamiques locales. Outre le prix très abordable (50 % moins cher que le bio distribué par les marques discount, seules enseignes présentes dans ces quartiers), le développement du goût et la préservation de la santé mobilisent les habitants, jeunes et adultes. «*Il y a aussi l'émergence du lien social et le changement de regard sur le quartier auxquels les habitants sont sensibles*», précise Nicolas. Pour compléter son action, Vrac Bordeaux organisait, en septembre dernier, son 2^e concours de cuisine en Gironde. 3 bailleurs sociaux bordelais ont soutenu l'opération qui s'est inscrite dans la fête de quartier. 8 cuisinières y participaient, dont un groupe d'adolescentes, pour le plus grand plaisir des habitants qui votaient aux côtés du jury.



« les familles ne pouvaient pas accéder aux produits bio trop chers pour elles, soit se privaient pour pouvoir en acheter. »

«*La cuisine, ça réunit beaucoup de monde et c'est le plaisir du partage, on est tous d'accord là-dessus!*» précise Vicky, 35 ans, qui vit seule avec ses 4 enfants, à Bacalan. «*Ce concours m'a permis de me dépasser, d'oser faire des choses que je ne faisais pas. Déjà, participer au concours et le gagner l'an dernier, ça a été incroyable! Et cette année, être dans le jury avec le chef étoilé Vivien Durand, c'était extraordinaire. J'ai pu discuter avec lui, j'étais très émue... Là, on n'était pas la TV, c'était vrai!*»

Aujourd'hui, outre Lyon où elle a vu le jour, Vrac est présente à Paris, Strasbourg et Toulouse. ■



En 2018, selon l'Insee, les inégalités et le taux de pauvreté ont augmenté ; 9,3 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, soit 14,7 % de la population.

Monde : 82 % de la richesse est entre les mains de 1 % des personnes les plus riches. La moitié la plus pauvre de l'humanité, (3,7 milliards de personnes) n'a rien reçu.

Oxfam, 2017

Des centaines d'associations agissent au plus près des besoins des personnes les plus fragiles dans un contexte économique tendu, réussissant en cela un travail exemplaire.

Mais agir ne suffit pas. Il faut aussi mobiliser et réveiller les consciences.


À nous de

FAIRE SOCIÉTÉ

« **Soulager, mais aussi s'attaquer aux causes** », l'abbé Pierre ne cessait de le répéter. L'homme d'action avait compris l'importance de la prise de parole pour donner une dimension politique à son combat en faveur des personnes à la rue et mal logées. *« Il me disait très souvent : est-ce que les gens se rendent compte de ce que c'est que vivre sans logement ? »*, précise Laurent Desmard, qui fut son secrétaire particulier pendant les 7 dernières années de sa vie. La question valait d'être posée, car se rendre compte c'est prendre conscience. Et sans prise de conscience, aucun véritable engagement n'est possible. Lors de « l'insurrection de la bonté » en 54, la société tout entière s'est mobilisée après que l'Abbé a pris la parole sur Radio-Luxembourg le 1^{er} février, criant au secours car une femme venait de mourir de froid sur le boulevard Sébastopol. Grâce à cet élan de solidarité nationale, des milliers de dons matériels, des milliers de francs de l'époque furent récoltés en moins de 6 jours après cette prise de parole devenue historique, dont nul n'avait imaginé la

portée. Aujourd'hui encore, la société Hlm Emmaüs, constituée grâce à une partie des dons récoltés au cours de cet hiver-là, gère 13 000 logements locatifs sociaux en Île-de-France. Utilisant les médias pour la première fois, l'abbé Pierre n'avait pas manqué d'interpeller directement le pouvoir en place : *« Monsieur le ministre de l'Intérieur, je vous en supplie, faites cesser les expulsions, au moins pendant qu'il gèle ! »*.

Bien commun

Pour l'abbé Pierre, la parole politique permettait de faire connaître la misère et était indissociable de l'action en faveur des mal-logés. *« C'était vraiment son ADN. En cela, il se différenciait de personnalités telles que Mère Thérèse par exemple, pour qui l'action ne se concevait pas sans la charité »*, précise encore Laurent Desmard. *« Il avait pour obsession de toujours replacer "la voix des sans-voix" dans le débat public ; c'était un très fervent défenseur de l'engagement politique dans son sens le plus noble, dans le sens du bien commun. »* 



© Grégoire K



« L'abbé Pierre avait pour obsession de toujours replacer "la voix des sans-voix" dans le débat public ; c'était un très fervent défenseur de l'engagement politique dans son sens le plus noble, dans le sens du bien commun. »

Laurent Desmard

➤ Nommée 16 fois personnalité politique préférée des Français, l'abbé Pierre a réussi à faire du mal-logement un enjeu de société présent dans le champ politique en évitant les écueils partisans et religieux. À la Sorbonne en 2004 lorsqu'il décrète qu'il faut « faire la guerre à la misère » ; à l'Assemblée nationale en 2006 pour soutenir la loi SRU... Combien d'interpellations politiques l'Abbé aurait-il à son actif si elles avaient été comptées ? « À chacune de ses interventions, ce n'est pas seulement l'esprit de compassion mais aussi l'esprit de justice qui a prévalu », conclut Laurent Desmard. Toute sa vie, l'abbé Pierre a cherché à incarner les valeurs de justice, de fraternité et de

➔ **Manifestation contre le chômage et la baisse du pouvoir d'achat dans un supermarché, en 2004.**

solidarité en leur donnant un poids et un sens politiques, en les transformant en enjeux de société majeurs. Avant même sa disparition et fortes de son exemple, des associations ont uni leurs forces pour défendre ces valeurs universelles et ont parlé d'une seule voix en faveur des plus fragiles. Une évolution que l'État a dû prendre en compte.

Rapport de force

En février 1994, 10 ans après l'apparition des « nouveaux pauvres » et le caractère incontournable des questions de pauvreté et d'exclusion dans le débat national, le Collectif Alerte est constitué, né « d'un travail de longue patience où les associations ont appris à réfléchir ensemble, à se confronter, à élaborer une pensée commune, à renoncer à leur pré carré et à agir pour une cause commune qui leur tient à cœur et qui est en définitive le fondement de leur action militante ». S'unir pour peser dans le rapport de force et l'élaboration des politiques publiques, tel est l'objectif. Aujourd'hui, le Collectif national compte 37 associations et 15 collectifs inter-associatifs locaux.



© Pierre Faure



© Ljubisa Danilovic

En septembre dernier, Alerte interpellait le Chef de l'État à l'occasion de la présentation du bilan de la première année de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Dans son communiqué de presse, le Collectif s'adressait une fois de plus directement à la plus haute autorité de l'État : «...Les associations attendent du président de la République des engagements forts... Elles appellent le Gouvernement à prendre, dès à présent, des mesures nouvelles et ambitieuses pour améliorer, au quotidien, les conditions de vie des plus vulnérables...»

→ Opération coup de poing « #Soyons Humains » organisée à Paris et en province, par la Fondation et Emmaüs solidarité, le 6 décembre 2017.

→ Augustin Legrand des Enfants du Canal, lors de l'opération contre les expulsions locatives, place de la République, mars 2009.

14 ans plus tard, à l'initiative de la Fondation Abbé Pierre, le Collectif des Associations Unies pour une politique publique du logement des personnes sans abri et mal logées est créé. « Ces organisations ont décidé d'unir leurs voix pour interpellier les pouvoirs publics face au drame persistant de centaines de milliers de personnes contraintes de vivre dans la rue ou dans des conditions de logement inacceptables. » Aujourd'hui reconnu par le Gouvernement, ces Collectifs ont réussi le pari du plaidoyer commun, en s'appuyant sur leurs connaissances des problématiques perçues en travaillant au plus près des personnes en difficulté, y compris d'une partie de la classe moyenne, victime elle aussi de la crise de 2008. **2 2 2**



« ...Les associations attendent du président de la République des engagements forts... Elles appellent le gouvernement à prendre, dès à présent, des mesures nouvelles et ambitieuses pour améliorer, au quotidien, les conditions de vie des plus vulnérables... »

Collectif Alerte



«...Il n'y a pas d'un côté la question de la fin du monde et de l'autre celle de la fin de mois, les deux enjeux sont les deux faces d'une même pièce, s'alimentant et se combinant »

Pacte du Pouvoir de vivre

■ Au-delà de leur engagement national dans la lutte contre les inégalités, certaines associations portent aussi un message d'espoir dans ce contexte de fragilisation et de mondialisation. Car il est possible de construire une société inclusive où chacun trouve sa place et puisse vivre dignement. Cette dynamique ouvre une perspective commune, un véritable projet de société qui fédère de plus en plus d'acteurs et de citoyens.

« Il s'est passé quelque chose »

Ce projet de société franchit une nouvelle étape en 2019, avec le Pacte du Pouvoir de vivre, dans lequel l'engagement associatif, syndical et mutualiste ainsi que la mobilisation citoyenne changent de braquet, liant la problématique des inégalités à celle de l'écologie. « On a senti qu'il se passait quelque chose dans la société et qu'on ne pouvait pas laisser le Gouvernement seul écouter ce que disaient les citoyens ; qu'il fallait qu'on sorte de nos sujets pour agir ensemble, note Christophe Dague, l'un des coordinateurs du Pacte. Face à l'urgence sociale illustrée notamment par le mouvement des Gilets jaunes, le Pacte

→ Opération « matelas » initiée par Emmaüs France, contre les expulsions locatives, mars 2009.

a souligné la nécessité pour la société de se faire encore plus entendre. 52 organisations sont désormais alliées pour « porter ensemble la convergence de l'écologie et du social ». Pour la première fois avec une telle envergure, des acteurs de la société civile s'engagent « à faire front commun en défendant collectivement 66 propositions qui permettent d'offrir à chacun le pouvoir de vivre ». Ces propositions sont issues de débats et de travaux collectifs menés avec les sympathisants, adhérents et militants de tous bords ainsi que les personnes aidées par les associations. Représentant la voix de plusieurs millions d'individus, ces propositions sont politiques, au sens fort du terme. En 6 mois, le Pacte du Pouvoir de vivre a rassemblé des acteurs aux expertises très diverses dont la force est de souligner « qu'il n'y a pas d'un côté la question de la fin du monde et de l'autre celle de la fin de mois, les deux enjeux sont les deux faces d'une même pièce, s'alimentant et se combinant. » Afin d'amplifier la dynamique, le Pacte porte 4 axes au débat public, organisant pour cela un tour de France qui se déroulera jusqu'en février 2020. « Donner à chacun le pouvoir de vivre, dans un cadre commun en protégeant notre avenir et celui des générations futures ; remettre l'exigence de justice sociale au cœur de l'économie ; préparer notre avenir en cessant de faire du court terme l'alpha et l'oméga de nos politiques publiques ; enfin, partager le pouvoir pour que chacun puisse prendre sa part dans la transformation de nos vies. »

Dans ce Pacte qu'elles veulent porter à la connaissance de tous, la notion de partage est primordiale. Et à nouveau, l'Appel de l'abbé Pierre retentit à nos oreilles... 🏠





© Jérôme Panconi

La parole à Pierre Rosanvallon

« Quand les problèmes ont un visage, on peut les prendre en compte »

Professeur au Collège de France, historien, Pierre Rosanvallon a publié en 2018 «*Notre histoire intellectuelle et politique. 1968-2018*».

Comment définiriez-vous la citoyenneté aujourd'hui ?

La citoyenneté, ce n'est pas simplement la participation générale (le bulletin de vote, par exemple), c'est une implication dans la vie sociale. Elle s'exprime également à travers la constitution d'une société qui se reconnaît des points communs, dont personne n'est exclue. Cela rejoint d'ailleurs la vision de l'abbé Pierre qui refusait une société où les individus sont étrangers les uns pour les autres. Chacun doit être représenté, pas seulement à travers un porte-parole mais avec l'inscription de ses problèmes; toutes les réalités doivent s'inscrire dans le débat social. Il ne doit pas y avoir d'ignorance sociale mutuelle. L'abbé Pierre l'avait là aussi bien compris, lui qui avait le souci de l'implication d'autrui à travers la connaissance d'autrui. Ces dimensions d'implication et de connaissance mutuelles donnent naissance à ce que j'appelle la citoyenneté active. Et c'est elle qu'il faut entretenir, sinon il y a risque d'exclusion, risque de développement de stéréotypes et de fantasmes qui sont dangereux.

Quelle incidence cette citoyenneté active a-t-elle sur l'intervention de l'État ?

L'un des buts de l'action militante est de transformer des populations invisibles en acteurs, en personnes reconnues dans la société. Prenons l'exemple du logement, s'il y a une véritable prise de conscience que ce problème ne concerne pas uniquement des per-

sur la table aux yeux de tous est un accélérateur des grandes réformes sociales. Ce fut le cas avec la question du travail des enfants au XIX^e siècle, puis les conditions de travail dans les manufactures.

Quels en sont les enjeux ?

Il faut passer d'une approche de la société définie en termes de conditions sociales à une société de personnalités sociales. C'est d'une certaine manière ce qu'ont illustré les gilets jaunes : ils n'appartenaient pas à une seule catégorie sociale (ce n'était ni des ouvriers ni des employés) mais leur souffrance et leur isolement était communs. Il faut aussi être moins technocratique (même si cela reste nécessaire) et privilégier une approche de la société beaucoup plus fine. Enfin, il faut nous doter de miroirs qui reflètent les évolutions de la société. C'est ce que le président Roosevelt avait fait après-guerre, en envoyant des reporters et écrivains dans toute l'Amérique, pour connaître les réalités du pays. C'est ainsi que l'on pourra développer une plus grande solidarité. C'est quand les problèmes ont un visage qu'on peut les prendre en compte. ■



« Le fait de poser les problèmes sur la table aux yeux de tous est un accélérateur des grandes réformes sociales. »

sonnes affectées dans leur quotidien, mais qu'il s'agit bien d'une question de politique sociale générale, d'un problème collectif qui doit être compris par tout le corps social car il constitue un élément de la dignité citoyenne, alors l'État Providence interviendra plus facilement. On le voit bien dans l'Histoire, le fait de poser les problèmes

Respect

« Je vous avais adressé un don par chèque l'an dernier, conditionné par le respect de ma vie privée. Vous avez respecté ma volonté de ne pas m'envoyer de courrier autre que mon reçu fiscal. Je vous en remercie en vous adressant à nouveau cette année un don. » M. B.

À notre tour de vous remercier, M. B., pour votre généreuse fidélité. Soyez certain que nous continuerons à respecter votre volonté et celle de tous nos donateurs. Comme vous le précisez, la Fondation s'engage à ne pas envoyer plus d'un courrier par an aux personnes qui le lui demandent, excepté bien sûr le reçu fiscal.

Ne pas jeter !

Vous ne le savez peut-être pas, même s'ils ne sont plus valables, vous pouvez donner à la Fondation vos titres restaurant 2019 jusqu'au 15 février (ceux de 2020 sont acceptés toute l'année). Sous cette forme, votre don nous permettra de continuer à financer les missions sociales de la Fondation partout sur le territoire. Pour les offrir, il suffit de les barrer avec la mention « Fondation Abbé Pierre » et de nous les envoyer dans une enveloppe non affranchie à : Fondation Abbé Pierre, Libre réponse 18115 75919 Paris CEDEX 19. Vous pouvez également organiser une collecte groupée dans votre entreprise ou votre CE en contactant notre service donateurs au 01 55 56 37 25 ou en téléchargeant vos affiches sur notre site fondation-abbe-pierre.fr.



E106/BSABO

Bon de soutien et d'abonnement

À renvoyer à Fondation Abbé Pierre - Centre de Traitement des Dons - 59898 Lille Cedex 9

Oui, je décide de m'abonner au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : « **et les autres?** » pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats. 4 € pour 4 numéros par an.

Oui, je soutiens la Fondation Abbé Pierre par un don de : €

M^{me} M^{lle} M.

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (facultatif) :

Je préfère recevoir mon reçu fiscal par email et j'accepte de recevoir des informations de la Fondation Abbé Pierre à cette adresse :

..... @

Règlement : chèque bancaire ou postal
libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre

La Fondation Abbé Pierre s'engage à protéger vos données personnelles et à les enregistrer dans un fichier informatisé en toute sécurité chez des prestataires de confiance. Leur traitement est réalisé par le service de la relation donateurs de la Fondation, pour gérer vos dons et envoyer vos courriers et reçus fiscaux. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression en contactant la Fondation Abbé Pierre - Centre de Traitement des Dons - 59898 Lille Cedex 9. Tél. : 01 55 56 37 25. Email : service.donateurs@fondation-abbe-pierre.fr
Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des courriers d'autres associations ou organismes partenaires, sauf si vous vous y opposez en cochant cette case :

La Fondation réagit

Depuis quelques années, partout dans nos villes, insidieusement, un mobilier d'un nouveau genre a fait son apparition. Dans nos rues, nos squares, nos espaces publics, des sièges avec accoudoirs, des bancs empêchant de se coucher et pire encore, des pics et autres barres métalliques repoussent inexorablement les personnes à la rue loin des centres-ville, loin de toute vie sociale.

Aux yeux de tous, l'espace public se hérissé de pics, de grilles et de rochers pour exclure encore un peu plus les personnes en grande difficulté. Pouvons-nous accepter cela sans rien dire? Accepter le développement d'un mobilier urbain anti-sdf, c'est cacher la pauvreté qu'on ne saurait voir. C'est repousser un problème plutôt que l'affronter.



Ce mobilier anti-SDF est-il

digne de notre République ?

Notre République qui porte haut les mots de « liberté », « égalité » et « fraternité » sur les frontons de ses mairies?



État, collectivités locales, riverains, entreprises, architectes... il est impératif de mettre fin tous ensemble à ce scandale d'une ville réservée à une certaine partie de la population. Car ces équipements anti-SDF inacceptables repoussent également les personnes âgées, les personnes handicapées... toutes celles et ceux qui sont différents. Et, sous de faux prétextes de confort ou d'esthétique, il s'agit bien de rendre invisibles, de rejeter les plus fragiles d'entre nous.

C'est au cœur de la cité et dans la rue que l'abbé Pierre a commencé son combat contre l'exclusion et la misère. C'est au cœur de la cité et dans la rue que la Fondation poursuit son combat au quotidien, grâce à ses 30 Boutiques Solidarité, lieux d'accueil inconditionnel ouvert à toute personne en errance. Mais son combat ne s'arrête pas là. Il faut aussi réveiller les consciences pour éviter que ne se développe l'indifférence et la haine.

Au-delà du mobilier anti-sdf, c'est aussi les arrêtés anti-mendicité, anti-glanage et autres permis de mendier qu'il faut dénoncer, alors qu'ils sont de plus en plus fréquents en France et dans toute l'Europe.

Ce n'est pas une société « d'anti » que nous voulons construire. C'est une société plurielle où chacun trouve sa place et puisse vivre en toute dignité. ■



2^e cérémonie des Pics d'Or

Le 2 mars 2020, La Fondation organisera la 2^e cérémonie des Pics d'Or, qui « récompensera » à nouveau et de manière satirique, les équipements urbains anti-SDF et les arrêtés anti-mendicité les plus indignes qui vont à l'encontre de l'article 6 de la déclaration des droits des personnes sans abri, qui stipule que « toute personne sans abri a le droit d'utiliser l'espace public pour aller et venir librement et se reposer sans entrave ni limite de temps ». Cette déclaration, rédigée par la Fondation Abbé Pierre et la Feantsa, réaffirme les droits fondamentaux de chaque être humain, des droits issus de la Constitution, du droit national et des obligations internationales. Cette année, la Fondation pointera également les dispositifs retirés l'an passé.

Lille en attente

Première ville de province à adopter l'encadrement des loyers en février 2017, Lille a dû y renoncer huit mois plus tard, après l'annulation prononcée par le tribunal administratif, au motif que cet encadrement devait alors être appliqué à l'ensemble de l'agglomération. Alors que l'encadrement a fait son retour à Paris le 1^{er} juillet dernier, Lille, 3^e ville la plus chère de France, a engagé les démarches fin mai pour remettre en œuvre au plus vite le dispositif... Fin 2019, l'État n'avait toujours pas validé sa demande.



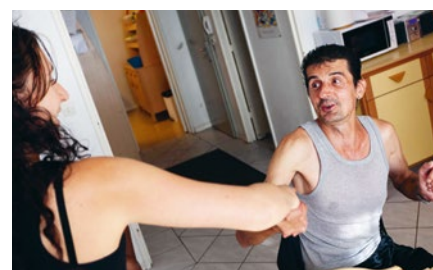
© Pierre Faure

Pauvreté : les femmes majoritaires

Le Secours Catholique-Caritas France a publié le 7 novembre son rapport statistique annuel sur la pauvreté : sur les 1 347 500 personnes adultes accueillies en 2018, 56,4 % sont des femmes dont 32 % sont des mères isolées. Les enfants représentent 46 % des personnes accompagnées par l'association. Parmi les personnes qu'elle accueille, la part de celles vivant en logement précaire ne cesse de croître (30 % aujourd'hui contre 20 % en 2010). Du fait de la baisse des APL notamment, les autres voient augmenter le poids du logement dans un budget déjà serré. Alors que le droit français consacre le droit à l'accueil inconditionnel, le manque de logements et de places d'hébergement conduit à la rue un nombre croissant de personnes, qu'elles soient en situation irrégulière ou non, demandeurs d'asile, célibataires ou même des familles avec enfants... Dans ce nouveau rapport, l'association a complété son étude d'une analyse de la situation des migrants en France et dans le monde et éclairé ses constats de propositions pour un accès à une vie digne. (« État de la pauvreté en France 2019 », Secours Catholique) ■

Logement d'abord : un an après

Alors que le secteur du logement a été fortement mis à contribution par les baisses de dépenses publiques, en particulier sur les aides au logement, les politiques destinées à la mise en œuvre du Logement d'abord restent encore trop timides, avec des financements qui ne sont pas garantis après 2020. Sur le terrain, faute de moyens et de visibilité, les nouvelles initiatives et expériences positives peinent à changer d'échelle et ne parviennent pas à atteindre la généralisation espérée et le changement de système annoncé pour les personnes mal logées. Pendant ce temps, l'exclusion du logement se



© Ljubisa Denilovic

poursuit et touche des pans entiers de la population, et les réponses, quand elles existent, se résument encore trop souvent à un simple hébergement d'urgence, notamment à l'hôtel, où ont dormi 50 000 personnes chaque soir l'an passé. ■

Point de vue
« L'habitat est un déterminant majeur »

Nathalie Godard est responsable des plaidoyers en France depuis plus de 2 ans, à Médecins du Monde.


Comment Médecins du Monde inscrit-elle les questions de santé dans le débat public ?

Nous ne parlons pas de santé, nous cherchons à montrer comment les personnes qui sont exclues du système de santé sont de fait la cible d'une exclusion plus globale : il faut prendre en compte tous les facteurs d'exclusion pour agir efficacement. La question de l'habitat par exemple n'est pas nouvelle pour nous, mais elle a récemment pris de l'ampleur et a fait évoluer notre façon de travailler et d'interpeller. Nous avons déjà fait des incursions sur le sujet dans les années 2000 avec une « mission squat » et une autre sur « santé logement ». Mais depuis le début des années 2010, il a pris une autre ampleur. Dans tous nos programmes, qu'ils soient en centres ou en mobiles, la question de l'habitat est devenue clé. Avec l'aggravation du sans-abrisme et du mal-logement, nous avons vu une prise de conscience de nos bénévoles, médecins et salariés sur le terrain qui a révélé ceci : l'habitat n'est ni une question annexe ni accessoire, c'est un déterminant majeur. C'est une question incontournable, pour nous comme pour tout le monde, et de plus en plus des personnes que nous accompagnons sont touchées par ces difficultés, et celles-ci influent sur tout le reste. Prenons l'exemple des bidonvilles : ce sont les conditions de vie très précaires et instables qui excluent. Aujourd'hui, à Médecins du Monde, nous pensons que pour bien

soigner, il est impératif de s'attaquer à l'exclusion, à la politique migratoire, à l'hébergement et au logement car ces questions sont déterminantes pour la santé des publics soutenus grâce à nos programmes.



« Il faut décloisonner les questions de santé et les associer aux questions de logement et d'hébergement, dans une approche commune de défense des droits fondamentaux. »

Interpeller les décideurs sur les questions d'habitat est nécessaire ?

Oui, dans les Centres d'Accueil, de Soins et d'Orientation qui sont souvent les structures de Médecins du Monde les plus visibles sur le territoire, nous recevons chaque jour des personnes en grande précarité qui n'ont pas accès au droit commun (couverture maladie, hébergement d'urgence...). Or, nous nous apercevons que la rue n'épargne plus personne. L'errance frappe aujourd'hui des mères isolées, des jeunes et des nourrissons... Les plus fragiles des plus fragiles fréquentent de plus en plus nos centres depuis 5 ans. Ces faits nous alertent au quotidien et nous incitent à

dépasser la question de la santé dans nos interpellations. Il faut décloisonner les questions de santé et les associer aux questions de logement et d'hébergement, dans une approche commune de défense des droits fondamentaux. Si nous sommes positionnés depuis plusieurs années sur les questions d'accueil des personnes migrantes et sur l'accès aux soins, nous avons aujourd'hui une prise de position très claire sur l'accès à l'hébergement et à l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres. Nous avons d'ailleurs eu des positions très proches de celles de la Fondation lors de l'évacuation du squat Saint Just, à Marseille, en octobre dernier. Il est très important d'avoir un message commun pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de précarité, que l'on vive en squat, en bidonvilles ou dans un logement insalubre.

L'impact du logement sur l'enfance est particulièrement déterminant...

En effet, l'instabilité – les expulsions à répétition, les différents modes de survie successifs – agit fortement sur l'équilibre, notamment psychosocial. L'absence de chez-soi, des conditions de vie précaires ne font pas uniquement des dégâts physiques (gastriques, dermatologiques, respiratoires...), ils sont aussi très néfastes sur la santé psychique des personnes, à tout âge. Il faut absolument avoir conscience que l'inclusion sociale n'est pas possible sans stabilité, et ceci dès l'enfance. ■

Merci à l'Orchestre de l'Alliance !

Dans le cadre de son mécénat auprès de la Fondation Abbé Pierre, Eiffage Construction organisait le 2 octobre dernier, salle Gaveau à Paris, un concert classique dans le cadre de la 40^e édition des « Saisons de la solidarité ».

Grâce à ce concert et à la générosité de nombreux donateurs, 30 218 euros ont été reversés à la Fondation et vont lui permettre de développer ses actions en faveur de l'accès et du

maintien dans le logement des personnes en grande difficulté.

En quatre ans, Eiffage Construction a permis la rénovation de 8 Boutiques Solidarité et Pensions de famille.

« Ce que nous faisons pour la Fondation depuis 14 ans, au travers des rénovations de Boutiques solidarité et de ce concert n'est qu'un petit ruisseau dans la rivière des besoins et de tout ce que vous faites, mais la solidarité est une valeur forte d'Eiffage et de ses



collaborateurs et nous sommes heureux et fiers de vous accompagner», Olivier Genis, président Eiffage Construction. ■

VirtualExpo

L'entreprise marseillaise **VirtualExpo**, organisateur de salons online à l'international, a remis un chèque de 4 000 euros le 19 septembre à Florent Houdmon, directeur de l'agence de la Fondation en région Paca. Plusieurs opérations locales soutenues par la Fondation ont été présentées aux 190 collaborateurs présents lors de la remise du chèque. L'entreprise avait déjà fait un don de 5 000 euros en 2016.

« Boost and Go »



Kingfisher, Castorama et Brico Dépôt ont proposé à leurs salariés un challenge sportif « Boost'n Go » en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre. « Boost'n go » est une plateforme connectée qui permet aux collaborateurs de se motiver et se challenger de façon ludique autour de l'activité physique. Ainsi, du 17 juin au 31 août, 3 541 personnes ont participé à cette opération. Les collaborateurs ont marché, couru et nagé et se sont dépassés physiquement au profit de la Fondation ! Leur

mobilisation a permis de reverser 17 800 euros. Cette somme permettra de mener des actions concrètes en faveur des personnes mal logées. « Nous avons lancé ce dispositif pour contribuer au bien-être de nos collaborateurs. Donner un objectif solidaire à ce challenge leur a offert la possibilité de conjuguer plaisir de l'effort et mobilisation. C'est également une manière de faire vivre très concrètement notre partenariat avec la Fondation Abbé Pierre auprès de nos collègues. » Gino Balderacchi, DRH Kingfisher France. ■



Concert Abbé Road #6

Pendant près de 3 heures, le 17 octobre dernier, la salle mythique de l'Olympia a vibré au son de rappeurs engagés contre le mal-logement autour de Fianso, parrain du concert Abbé Road #6. Après plusieurs éditions à la Cigale et forte de son succès, la Fondation a investi l'Olympia pour un concert festif et militant qui ont offert aux quelque 3 000 spectateurs une soirée inoubliable. La Fondation adresse à nouveau ses sincères remerciements à tous les partenaires de cette 6^e édition d'Abbé Road : Action Logement, RATP, Skyrock et M6. ■



Message de l'abbé Pierre

« Émeute ou mobilisation ? »

« Il ne faut pas se leurrer, il faudra bien finalement que le choix soit là. À chacun de nous, à nous tous ensemble, audacieux, sans merci, de vaincre la pauvreté. »

Tel était le cri lancé à nouveau par l'Abbé Pierre, le 1^{er} février 1994, pour lutter contre la misère. La Fondation Abbé Pierre relaiera à l'époque ce cri pour que chacun(e) se mobilise et engage une citoyenneté active contre le mal-logement.

Porter son regard sur l'autre, c'est ainsi que commence la lutte contre l'indifférence et l'exclusion. Ce sont d'ailleurs ces regards, ces personnes que la Fondation Abbé Pierre affiche chaque hiver avec sa campagne de sensibilisation déclinée sur tout le territoire. Cette année, Gérard, Yacine et Khalia dénoncent sur 7000 supports extérieurs une réalité des plus violentes : la rue tue.

« Mes Amis, réveillons-nous ! Assez d'indifférences ! Faut-il attendre des catastrophes bien visibles, bien filmées, pour se mobiliser ? »

La Fondation veut redonner une « voix aux sans-voix » et invite le public à réagir, à prêter attention aux plus fragiles d'entre nous et à leur porter secours. Dès qu'elle le peut, elle

interpelle les décideurs politiques sur les situations inacceptables d'injustice. Elle fait résonner les mots de l'Abbé, associés depuis 2016 à sa signature : « Être humain ».

La période s'ouvre à de très prochaines élections municipales, occasion pour chacun de nous de se mobiliser contre le mal-logement et demander aux futurs candidats ce qu'ils envisagent pour celles et ceux qui sont expulsés injustement de leur logement ou qui ne trouvent pas de logement pour vivre dignement.

« Beaucoup de municipalités et, plus que toutes celles de certaines grandes villes, trahissent en refusant des logements aux plus faibles. La France ne doit plus laisser de logements vides... La France doit bâtir immédiatement... et pour tous », s'exprimait l'Abbé Pierre dans les moments de rendez-vous électoraux. « Vous les citoyens, écrivez à votre maire, lancez des pétitions et déposez-les dans votre mairie... ». « C'est là notre tâche de justice... » ■

➔ 27 novembre 2012. À Paris, l'abbé Pierre est venu soutenir des familles mal logées.

Raymond Étienne,
Président du groupe de la mémoire Abbé Pierre.